



Syndicat des Lycées et Collèges
Cgt – FORCE OUVRIERE
de Loire-Atlantique
2, place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes
Mail : folc44@gmail.com Site : www.snfolc44.fr



Motion du congrès du SNFOLC 44 - vendredi 30 janvier 2026

Le SNFOLC 44 s'oppose à la suppression annoncée de 1 365 postes d'enseignants dans les collèges et lycées à la rentrée 2026. Ce serait 99 postes supprimés dans l'académie de Nantes dont près de la moitié (42) dans les collèges du département !

Derrière ces chiffres, ce sont des conditions d'apprentissage et de travail encore dégradées : classes surchargées, remplacements non assurés, dispositifs de soutien non financés ou supprimés (pour les groupes de langue ou de sciences, les élèves en difficulté scolaire ou en décrochage, les élèves allophones, les élèves en situation de handicap). C'est aussi pour les personnels la multiplication des compléments de service dans d'autres établissements et la réduction du nombre de postes au mouvement.

L'État organise la pénurie et sacrifie le service public d'éducation.

Ces décisions injustes et injustifiées, sans commune mesure avec la baisse démographique annoncée, sont la conséquence directe du budget de guerre et d'austérité Macron-Lecornu que nous dénonçons avec notre fédération, la FNEC FP FO, depuis plusieurs mois déjà : 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et une offensive contre la Sécurité sociale, contre l'École publique, contre l'Hôpital public, contre les droits et les garanties collectives des salariés.

En ce sens, le SNFOLC 44 décide de s'engager pleinement contre la marche à la guerre, l'économie de guerre, les « classes défense » dans les établissements scolaires et plus généralement tout dispositif visant à embrigader la jeunesse dans l'armée, y compris la plateforme Parcoursup, outil de tri social qui fait des jeunes laissés sans affectation la cible idéale de cette politique. Le syndicat soutiendra ainsi toute initiative contre la militarisation de la jeunesse (rassemblement, AG, meeting international du 20 juin, manifestations, grèves ...)

Le SNFOLC44 revendique :

- le maintien et la création de tous les postes nécessaires dans les lycées et collèges,
- la baisse des effectifs par classe (25 élèves maximum en collège et lycée, et 20 maximum pour l'éducation prioritaire)
- l'abrogation du « Choc des savoirs »,
- l'abrogation de la réforme du lycée, de la réforme du baccalauréat, de Parcoursup et de toutes les contre-réformes lancées au gré des changements ministériels et qui participent à la territorialisation de l'école,
- l'abandon de l'acte II de « l'École inclusive » et la création d'un statut de catégorie B pour les AESH, leur garantissant 24h d'accompagnement comme obligations réglementaires de service à temps plein,
- l'abrogation de la réforme des retraites,
- l'abandon du dispositif de protection sociale complémentaire (PSC), que seule notre organisation syndicale a condamné en refusant de signer l'accord ministériel.

Nous invitons les collègues à organiser la mobilisation dans l'unité la plus large - tous les personnels, avec leurs organisations syndicales, mais aussi parents d'élèves - pour obtenir la satisfaction des revendications.

Motion adoptée à l'unanimité moins une abstention par l'assemblée – 60 présents